

Procès-verbal n°6 du Conseil communal de Vuarrens

Mardi 3 octobre 2017

Bureau du Conseil : Patrick Vallotton, Président, Pierre-André Buffat, scrutateur, Damien Monod scrutateur, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice suppléante, Raphaël Pedrazzini, scrutateur suppléant.

Secrétaire : Céline Perrin.

Municipalité : Isabelle Wipfli Thonney, Syndique, Jean-Philippe Buffat, Vice-syndic, Hermann Gerber, Linda Cotti Brisebois, Nathalie Golaz.

Conseil : effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 30 / Excusés : 3 / Absents : 2 / Majorité : 16.

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	1/ Bienvenue Appel et ordre du jour	P. Vallotton	Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. L'OJ est soumis à l'assemblée.	La séance est ouverte à 20h L'OJ est adopté
2	2/ PV du 06 juin 2017	P. Vallotton	T. Vodoz : au point 8, il apporte la correction suivante : « il comprend que la Municipalité ne souhaite pas augmenter le loyer du restaurateur » au lieu de : « il rejoint la Municipalité pour ne pas augmenter le loyer du restaurateur ». A. Jaquier : trouve le texte mal orthographié malgré le correcteur informatique. Ne souhaite cependant pas se mettre à disposition pour le corriger. S. Freymond : se propose pour être correcteur. Le PV modifié du 06.06.2017 est adopté avec 28 voix contre une abstention.	Le PV du 06.06.2017 est adopté
3	3/ Communications du Conseil	P. Vallotton	Le courrier a été mal affranchi et le bureau s'en excuse. Le montant d'un franc sera donc remboursé sur-le-champ aux membres du Conseil ou alors il faudra nous présenter la carte à affranchir. Les envois par mail ont plus ou moins bien fonctionné. M. D. Kummer a reçu les documents mais pas l'ordre du jour faisant office de convocation pour la séance du Conseil communal. Le Président s'engage à apporter les corrections nécessaires.	
4	4/ Communications de la Municipalité	I. Wipfli Thonney	Chaque Municipal vous présentera un résumé de ce qui s'est passé dans les différents dicastères depuis la dernière séance. Aménagement du territoire : Mme la Syndique s'exprime au sujet de la zone périphérique. L'Etat ne veut pas entrer en matière, car c'est une zone à protéger au sens de l'article 18 de la LAT. Elle ne peut donc pas servir de compensation.	

Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
5	J.-Ph. Buffat	<p><u>Epuration</u> : renouvellement de la centrifugeuse.</p> <p><u>Eau</u> : une nouvelle conduite intercommunale a été mise en place entre la Société Fromagerie coopérative du Gros de Vaud et les « Mottettes ».</p> <p>L'AAE a été convoquée chez Monsieur le Préfet afin de procéder au contrôle des procès-verbaux et autres pièces.</p> <p><u>Finances</u> : la Municipalité a décidé de bloquer deux hypothèques à taux fixe, soit 1 mio sur 8 ans et 1 mio sur 5 ans.</p>	
6	N. Golaz	<p>Bâtiments : concernant la rénovation de la cuisine de l'Auberge communale du Lion d'Or, Mme la Municipale présente quelques photos « avant et après » les travaux. Pas de grosses surprises, sauf un problème avec la résine qui devait être faite par M. Marina. Ce sont ses enfants, peu expérimentés, qui ont exécuté le travail. Il y a eu du retard et une mauvaise réaction de la résine avec le sol est apparu. Le travail sur les murs n'a également pas été fait correctement. La Municipalité a vu M. Marina qui va revenir faire le travail lors de la prochaine fermeture de l'auberge pour deux semaines. La facture est bien entendue bloquée d'ici-là. Mme la Municipale n'a pas encore toutes les factures, elle présentera le détail des comptes au mois de décembre lors du prochain Conseil.</p> <p>La Municipalité est également à la recherche d'un employé communal. En effet, M. Ferrari doit subir une opération dans le courant du mois de novembre et sera en arrêt de travail probablement pour plusieurs mois. La Municipalité a reçu plus de 150 offres et analyse les dossiers reçus en vue de retenir une candidature.</p>	
7	L. Cotti Brisebois	<p><u>Déchetterie</u> : la Municipalité a décidé de garder le compacteur de cartons car il est utile et apprécié des usagers, même s'il n'est pas rentable pour la Commune. De plus, des containers à ordures ménagères vont être placés à titre d'essai et en libre accès en dehors de la déchetterie, pour une durée de trois mois. Ensuite, le projet sera évalué. La Municipalité est toujours à la recherche d'un surveillant.</p> <p><u>Ecole</u> : au vu du nouvel emplacement de l'arrêt de bus et les nombreuses réactions de parents et autres personnes depuis la rentrée scolaire par rapport à la sécurité, la Municipalité a réussi à obtenir de l'ASIRE le financement de patrouilleurs scolaires. Il faut cependant que les passages piétons soient mis en place pour qu'ils puissent entrer en fonction. Il faudrait entre 4 à 6 personnes. Seules, deux dames se sont proposées à ce jour. En attendant, ces deux personnes surveillent les enfants à l'arrêt de bus de Vuarrens, situé sur la rue du Bas près de la route d'Echallens.</p> <p><u>ASIRE</u> : M. Raphaël Pedrazzini nous présentera le fonctionnement de l'ASIRE au prochain Conseil, et attend nos questions d'ici-là. Les membres du CODIR nous ont également proposé de venir à une séance du Conseil en 2018, en vue de l'ouverture du nouveau collège de Villars-le-Terroir où seront enclassés les élèves du cycle primaire de Vuarrens. Quant aux secondaires, ils seront scolarisés à Echallens.</p>	

Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
8	H. Valloetton	Pourquoi mettre tous les surveillants à Vuarrens et aucun à Vuarrengel ?	
9	L. Cotti Brisebois	A Vuarrens, il y a 160 élèves contre 22 à Vuarrengel. Ce sont les chiffres de l'ASIRE qui est entrée en matière pour Vuarrens mais pas Vuarrengel. On peut toujours en discuter mais pour le moment il n'y a que 2 patrouilleuses.	
10	S. Freymond	Pourquoi ne pas alterner les surveillances aux deux endroits ?	
11	I. Wipfli Thonney	La surveillance à l'arrêt de bus est provisoire, il va y avoir des patrouilleurs scolaires sur les passages piétons homologués. A Vuarrengel, il n'y a pas et n'aura, a priori, jamais de passages piétons, donc pas de patrouilleurs.	
12	S. Freymond	Il peut y avoir des possibilités pour mettre un passage piéton. On peut alors se poser la question si une personne pourrait surveiller à l'arrêt de bus de Vuarrens et l'autre à Vuarrengel.	
13	H. Gerber	Essayons de garder ces deux volontaires. Si on commence à leur compliquer la tâche, on risque de les perdre et l'on se trouverait sans personne. Soyons content de ce que l'on a.	
14	P. Valloetton	Il ne faut pas prendre ça comme un reproche, mais comme des remarques constructives. A voir si on peut avancer avec cela ou non.	
15	S. Maire	C'est très bien de mettre des patrouilleurs et autres surveillants mais il est aussi de la responsabilité des parents d'éduquer les enfants. Elle voit souvent les enfants marcher de l'autre côté du trottoir par exemple.	
16	H. Gerber	<p><u>Forêts</u> : explique que notre garde forestier va prendre sa retraite en juin 2018 et notre Municipal ne sait pas encore si le poste sera repourvu ou non.</p> <p><u>Routes</u> : la route va pouvoir être terminée entre les 12 et 15 octobre prochain. Tout le monde a été avisé. Il demande cependant de la compréhension de la part des bordiers. La boulangerie sera accessible depuis le ch. du Motty qui restera ouvert. Selon la météo, le marquage pourra se faire dans les 6 semaines qui suivent ou l'année prochaine. Dans ce cas, les passages piétons seront balisés provisoirement.</p>	

	Sujets	Qui	Quel / Comment	Décisions
17	5/ Présentation du plan de dépenses 2017-2021	J.-Ph. Buffat	Les montants sont bruts, ce sont des estimations au sens large. Certains travaux seront avancés ou retardés, ou pas exécutés. Le but de la Municipalité est de maîtriser les dépenses tout en favorisant le développement du village. Le Municipal passe en revue les futures dépenses envisagées. Pour plus de précisions se référer au plan annexé au présent PV.	
18	6/ Préavis municipal 2017-04 relatif au taux d'imposition 2018	P. Vallotton	Chaque membre du Conseil a reçu le préavis avec la convocation. Mais pas le rapport de la Commission des finances, il va donc être lu.	
19	Rapport de la Commission des finances	C. Charlet	<p>Lecture du rapport :</p> <p>Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,</p> <p>La Commission des finances, composée de Madame Séverine Maire, Messieurs Sylvain Buffat, Patrick Bouvier, Dourgam Kummer et Cédric Charlet, s'est réunie le 20 septembre 2017 en présence du Municipal des finances, M. Jean-Philippe Buffat.</p> <p>Après étude du préavis cité en titre, la Commission des finances approuve la proposition de la Municipalité de maintenir tous les impôts, taxes et droits inchangés pour 2018 par rapport à l'année 2017.</p> <p>En effet, compte tenu des incertitudes liées aux futurs investissements nécessaires et une possible future correction de la péréquation, il ne nous semble pas prudent et adéquat d'envisager un changement du taux d'imposition pour le moment.</p> <p>La Commission recommande donc aux Conseillers communaux d'accepter l'arrêté d'imposition 2018 tel que présenté par la Municipalité.</p> <p>Pour la Commission des finances, le rapporteur : M. Cédric Charlet.</p>	
20	Préavis municipal	J.-Ph. Buffat	Il remercie la Commission des finances pour son travail. Il reste à disposition pour plus de précisions.	
21	Vote sur le préavis 2017-04 relatif au taux d'imposition 2018	P. Vallotton	Personne ne demande la parole, il invite le Conseil au vote. Le préavis est adopté à l'unanimité.	Le préavis 2017-04 relatif au taux d'imposition 2018 est adopté

Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
22 7/ Propositions individuelles	P. Vallotton	Personne ne demande la parole, il remercie les Conseillers et clôt la séance.	Fin du Conseil à 20h51

PV adopté par le Conseil communal du mardi 5 décembre 2017

Le Président :



Patrick Vallotton



La secrétaire :



Céline Perrin

2017-2021

Plan des investissements

		2017	2018-imp	2018 eval	2019 imp	2019 éval	2020 imp	2020 éval	2021 imp	2021 éval
110	Administration									
310	Bureau			6'000						
311	Véhicule			15'000		75'000				40'000
170	Sport					10'000				
310	Terrains									
320	Forêts									
350	Bâtiments									
	Lion d'or		5'000							
	Hangar									
	Ancienne forge			5000						
	Collège		2'500'000							
	Grande salle									
	La Place 3					20'000				
	Refuge									
	Stand de tir		90'000							
430	Routes		234'576	253'152		968'760		809'028		437'184
440	Parcs									
450	Déchetterie									500'000
460	Epuration									
	Step		26'000							

